



## CHSCT du 3 avril 2018

Après lecture des déclarations liminaires Solidaires Finances et CGT, Michel ROULET précise qu'il ne répondra pas sur les questions qui ne relèvent pas de la compétence du CHSCT. Il ne peut, à l'heure actuelle, rien communiquer sur les futures restructurations ou modifications d'organisation prévues pour 2019, mais tient à rassurer les membres du CHSCT. Lors de la réunion avec le Directeur Général qui s'est tenue le 28 février, celui-ci à assurer vouloir maintenir ou conforter les missions des Finances Publiques, et non pas les abandonner.

**Solidaires Finances rappelle que les restructurations impactent les personnels des services qui les subissent et ceux qui travaillent en collaboration avec eux. C'est pourquoi il est important que la DG autorise la DDFiP à communiquer ses projets le plus en amont possible.**

Sur la question du recrutement d'un **Médecin de Prévention**, il assure que la DDFiP a fait tous les efforts possibles, et a alerté le Secrétariat Général qui devra prendre des décisions concrètes.

**Solidaires Finances insiste sur la nécessité impérieuse de trouver une solution pérenne le plus rapidement possible.**

Au sujet de la **fermeture prévue du restaurant administratif de Lillers**, il rappelle que la fréquentation par les agents DDFiP est faible. Il ne peut soutenir le maintien d'une structure de restauration pour la satisfaction de quelques situations individuelles, il faut aussi voir le problème du coût.

**Solidaires Finances rappelle que la restauration administrative est essentielle à de bonnes conditions de vie au Travail et qu'elle ne doit pas être jugée sur le seul facteur de la rentabilité.**

**1 - Approbation des procès-verbaux des CHSCT des 13 juin, 11 juillet et 26 septembre 2017**  
Adoptés à l'unanimité.

### **2 - Bilan des actions de formation 2017**

La part du budget consacré à la formation est plus important en 2017 qu'il ne l'a été depuis 2012 (33 732 € en 2017 contre 23 656 € en 2016).

La formation Sauveteur Secouriste au Travail et le recyclage ont concerné 152 agents en 2017 et représentent 44 % du budget formation.

30 % du budget formation est consacré à la prévention du risque routier.

Le troisième poste de formation, en part de budget, est la sécurité des bâtiments (incendie, électricité, amiante).

Le taux d'absentéisme est de 14,41 % en 2017, alors qu'il était de 10,82 % en 2016.

Le coût de l'absentéisme est de 4 862 € pour 2017.

Des efforts ont été faits afin de sensibiliser les agents au coût de l'absentéisme.

**Solidaires Finances rappelle l'importance à attacher à la mise à jour des listes des sauveteurs secouristes sur les sites.**

**En matière de sécurité incendie, nous rappelons également la nécessité d'identifier avec les guide-files/serre-files, les secteurs du bâtiments dont ils ont la responsabilité en lien avec les gestionnaires de sites.**

### **3 - Bilan d'exécution des crédits 2017**

Le total des crédits délégués en 2017 est de 202 481 €.

34 994,88 € ont été consacrés à la prévention des dangers liés à la structure du bâtiment,

21 612,29 € à la prévention des dangers liés à l'environnement physique du travail,

13 110,85 € à l'insertion des personnes handicapés,

724,80 € à la prévention des conduites addictives,

1 183,20 € à la prévention des dangers liés aux machines et équipements,  
86 684,76 € à la prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail,  
708 € à la prévention des dangers biologiques et chimiques,  
40 707 € à des actions en faveur du développement durable.

#### **4 – Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2018**

Les orientations 2018 s'articulent en 3 points :

##### **- Renforcer la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite de projet :**

Un dossier de présentation de la prise en compte des conditions de travail dans un projet de réorganisation ou de regroupement de services, a été élaboré et sera utilisé pour les projets présentés en CHSCT.

Il sera complété par un guide sur la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projet.

Le pôle « ergonomie » a réalisé un document « Comprendre et Agir » intitulé « Améliorer l'aménagement des espaces de travail » qui sera diffusé en début 2018.

##### **- Améliorer le caractère optionnel des mesures de prévention :**

Le référentiel ministériel des risques professionnels a été revu avec la volonté de faciliter le recueil des risques en suivant une logique qui place l'agent au cœur de la démarche, de manière à favoriser l'appréhension des risques professionnels inhérents à son activité.

Un bilan des initiatives prises par les CHSCT en matière de prévention des RPS a été réalisé.

Il montre que les études ou interventions extérieures financées à ce titre par les CHSCT, sont essentiellement effectuées pour analyser les situations de troubles avérés et rarement pour prévenir leur survenue.

Les CHSCT devront porter une attention particulière à l'occasion de l'examen des programmes de prévention afin de proposer des mesures de prévention adaptées aux risques décrits lors du recueil des risques.

Les situations d'expositions se rapportant au télétravail devront être prises en compte dans le cadre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels 2017-2018.

##### **- Renforcer les actions de prévention du risque « amiante » :**

- Présenter les évolutions du risque « amiante » sur la gestion des bâtiments ;
- Former les membres de CHSCT à l'analyse des documents « amiante » ;
- Faire le point sur la mise en œuvre de la traçabilité des expositions.

Des mesures d'appui sont prévues :

- mieux diffuser la culture de prévention au sein des services,
- encourager les visites de sites,
- communiquer les avis du CHSCT au comité technique,
- rappeler la liste des registres obligatoires,
- former les membres du CHSCT,
- faciliter les travaux de rédaction des procès-verbaux,
- financer des trousseaux de secours.

Les crédits du CHSCT sont calculés d'après une dotation moyenne par agent de 117,50 €.

**Solidaire Finances continuera à être vigilant et s'attachera à s'assurer du respect des préconisations de la note d'orientations ministérielle.**

#### **5 – Point sur la réunion du groupe de travail du 13/02/18**

- Registres Santé Sécurité au Travail  
Après examen, il reste 41 observations en cours sur 115, 55 ont pu être archivées.
- Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail  
L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail a établi des rapports suite aux visites des Centres des Finances Publiques d'Aubigny et d'Avesnes-le-Comte le 6 septembre 2017.
- Déclarations d'accident du travail  
Depuis le dernier groupe de travail, 12 accidents de travail ont été recensés.  
7 ont nécessité un arrêt de travail.

- Fiches de signalement  
18 nouvelles fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail.  
Dans la plupart des cas, la Direction adresse un courrier à l'agent et/ou l'agresseur.
- Bilan des exercices incendie 2017  
18 exercices d'évacuation ont été réalisés au cours de l'année 2017, sur 14 sites.

### **6 – Proposition d'utilisation des crédits 2018**

Le CHSCT continuera à financer la réfection de l'éclairage sur divers sites afin d'améliorer les conditions de vie au travail des agents et d'être en conformité avec sa politique concernant le développement durable.

Les haies du CDFP de Lens seront arrachées et remplacées par un grillage soudé. Les haies sont anciennes et leur position rend leur taille difficile.

Des car ports pour le stationnement des vélos seront installés à Hénin-Beaumont, Montreuil et Boulogne.

Des poubelles pour sanitaires et des sèche-mains seront financés en fonction des besoins exprimés.

Divers équipements professionnels, tels que des scanners mobiles, des casques, des chaussures de sécurité...sont financés sur le budget CHSCT.

Des formations, auxquelles ils ne faut pas hésiter à s'inscrire, sont également financées afin d'améliorer la prévention des risques.

Le CHSCT finance également des aménagement de poste sur préconisation du médecin de prévention.

Un budget de 10 000 € est attribué à l'équipe logistique de la DDFiP. Sa compétence permet de réaliser des travaux sur tous les sites à moindre coût.

**Les représentants du personnel approuvent le budget à l'unanimité.**

### **7 – Enquête « conditions de vie au travail des agents techniques »**

Les agents techniques du département ont été destinataires d'un questionnaire, auquel ils ont majoritairement répondu (78 %).

L'enquête a montré que 66 % des agents techniques n'avaient pas eu de visite médicale depuis plus de 3 ans, alors qu'ils devraient bénéficier d'une visite annuelle.

Un quart des agents techniques sont inquiets pour leur avenir professionnel du fait des restructurations.

Bien que 75 % des agents techniques déclarent disposer du matériel nécessaire, et 95 % savent à qui s'adresser pour son renouvellement, des besoins d'équipement ont été clairement exprimés.

La charge de travail des agents techniques est globalement proportionnelle au temps dont ils disposent, mais des problèmes sont rencontrés en période de congés ou lors d'arrêts maladie de collègues.

L'ambiance de travail et les relations avec la hiérarchie sont majoritairement bonnes. Cependant, certaines remarques faites dans la partie réservée à l'expression libre, montrent des situations conflictuelles qui, bien que rares, sont inacceptables.

**Les membres du CHSCT demandent à la Direction de rappeler aux gestionnaires de sites la possibilité d'utiliser leur carte d'achat afin de doter les agents techniques du matériel nécessaire. Une charte devra être élaborée par les gestionnaires de sites afin de rappeler les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de respect du personnel d'entretien.**

**L'absence de médecin de prévention pose un problème réel. Les membres du CHSCT soulignent l'urgence d'une solution afin de permettre à tous les personnels d'avoir un suivi médical.**

### **8 – Travaux immobiliers en cours et projets à venir**

- Projet d'installation de la trésorerie d'Arras CH au CDFiP d'Arras Diderot  
Ce projet permettra d'installer les 16 agents d'Arras CH (1 A+, 2 A, 13 B et C) dans des locaux propres et en bon état situés à moins de 2 km de lieu de travail actuel.  
Le ratio de la Surface Utile Nette/agent passe de 11,25 à 13,81 m<sup>2</sup>.  
Une caisse commune sera mise en place à Arras amendes.

Les membres du CHSCT soulignent les difficultés de stationnement à Arras Diderot.

Les tâches supplémentaires liées à la caisse unique n'ont pas été calibrées, alors que la Direction prévoit un dispositif d'entraide entre les deux services.

Un bureau d'accueil doit être prévu et il n'est pas matérialisé sur les plans.

Actuellement, ni la Direction de l'Hôpital, ni les agents d'Arras CH n'ont été consultés. Le DDFiP reconnaît qu'il s'agit d'une erreur et s'engage à rencontrer les agents d'Arras CH après avoir informé le directeur de l'hôpital.

**En raison de l'amélioration des conditions de vie au travail des agents d'Arras CH, les représentants de FO finances, Solidaires Finances et CGT Finances votent pour ce projet, sous réserve des remarques faites.**

**Les représentants de l'union UNSA/CFTC s'abstiennent.**

### **9 – Questions diverses**

- Tri des déchets :

Un nouveau dispositif de tri s'applique aux entreprises de plus de 20 personnes.

Il sera mis en place dès le 1<sup>er</sup> juin et sera expérimenté sur Lens.

- grève SNCF : En raison du mouvement de grève des agents de la SNCF, des facilités horaires seront accordées.

Afin de ne pas pénaliser les agents qui se déplacent en train, les situations devront être gérées au cas par cas d'une manière intelligente.

---

#### **Les représentants de SOLIDAIRES Finances**

Laurence MOUTIN-LUYAT et Catherine PAYEN, *titulaires*

Catherine VERDAUX et Delphine FACON, *suppléants*

